



◇ QUOI ?

Initiation au Baby-sitting.

◇ POURQUOI ?

- Afin que notre association accueille tout Nouvel Arrivant dont les familles et les ados pour lesquels il est toujours difficile de nouer des liens hors milieu scolaire,
- Donner des indications de sécurité, mettre les jeunes en situation réelle et leur indiquer ce qu'ils peuvent accepter de faire ou non dans le cadre d'une garde d'enfant (baby-sitting),
- Conforter la visibilité de notre association et souligner son dynamisme,
- Contribuer au rajeunissement de notre association.

◇ POUR QUI ?

- Pour des jeunes, ados des familles d'adhérents identifiés selon leur savoir (études, langues étrangères pratiquées...), leur savoir-être (organisation, autonomie), leur savoir-faire (volonté, capacité à s'occuper des enfants).
- Âge recommandé : entre 14 et 20 ans.

◇ PAR QUI ?

Des assistantes maternelles agréées ou des personnes ayant l'expérience pratique dans le milieu de la petite enfance.

◇ QUAND ?

Hors période scolaire ou un samedi, compte tenu de la population concernée par la formation.

◇ COMMENT ?

- Comme toute formation, les sessions sont à adapter aux jeunes.
- Planifier en temps et en heure,
- Veiller, dans la mesure du possible, à l'homogénéité du groupe,
- Prévoir le matériel nécessaire (en principe assez simple) en fonction de la demande des formatrices.

◇ COMBIEN ?

Nombre de stagiaires à adapter pour le bon déroulement de la formation (âge des participants, nombre d'assistantes maternelles...).

→→ Voir l'exemple pratique de l'AVF Charbonnières-les-Bains au dos.

Expérience de l'AVF Charbonnières-les-Bains

MÉTHODOLOGIE - ORGANISATION

DÉROULÉ PRATIQUE DE L'INFORMATION BABY-SITTING

Pour concevoir ce module, le Responsable Formation :

- S'est aidé d'un manuel édité par la Croix-Rouge canadienne ;
- S'est appuyé sur l'expérience de professionnelles dont c'est le quotidien, assistantes maternelles rencontrées à plusieurs reprises dans leurs locaux ;
- A sollicité trois assistantes maternelles de sa commune, lesquelles ont bien voulu consacrer un peu de leur temps (environ 2 h 1/2) pour initier les jeunes souhaitant s'engager dans le baby-sitting.

Expérience renouvelée deux fois avec succès, ce qui a permis à notre association de constituer une liste disponible pour nos adhérents.

CONDITIONS REQUISES

NOTA BENE :

NE PAS OUBLIER DE PRÉCISER AUX JEUNES ET AUX FAMILLES CONCERNÉES :

Ce plus délivré aux baby-sitters, leur permet de mieux assumer leur rôle mais, qu'en aucun cas, l'association n'engage sa responsabilité : c'est un arrangement qui relève d'un contrat entre les familles "demandeuses" et ces "gardiens avertis".

DOCUMENTATION

Un document, contenant les prérequis, les numéros d'urgence et les sept fiches pratiques, est remis à chaque stagiaire sous la forme d'un petit livret.

CONTENU DE L'INFORMATION

Le module élaboré avec l'aide de ces assistantes maternelles :

- Parle de leur métier lié à la petite enfance,
- Fait état des prérequis pour effectuer du baby-sitting,
- Donne les numéros de secours indispensables en cas d'urgence.

Ces préalables sont suivis de fiches qui étayent la partie pratique que les jeunes, désireux de se lancer dans la garde d'enfant, se doivent de connaître :

- Premiers contacts avec l'enfant,
- Que faire avec un enfant qui pleure,
- Le repas,
- Le change,
- Le bain,
- Le coucher,
- Le jeu.